



Bulletin Municipal

La Gazette Lussacoise

Numéro 2 - Hiver 2021



Éditorial

Nous nous souviendrons longtemps de l'année 2020! Nous n'étions pas préparés à un tel bouleversement dans nos vies. Notre horizon a changé, notre quotidien a été chamboulé et nos capacités d'adaptation ont été mises à rude épreuve...

De l'année écoulée, ne retenons que le meilleur pour nous projeter dans un avenir certes encore difficile, mais plein d'espoir. Alors comme le suggère le poète Guillaume Appolinaire, la *Gazette Lussacoise* vous annonce qu'au seuil de cette nouvelle année «il est grand temps de rallumer les étoiles» et de faire que notre commune soit un lieu où il fait bon vivre...

Nathalie GENIN

Mot du Maire

2020 est finie, mais le contexte économique et sanitaire lui ne l'est pas. Nous devons continuer les efforts, en ce début d'année, en attendant une vaccination qui nous permettra de revivre plus normalement.

Le repas de fin d'année des plus de 70 ans n'ayant pu avoir lieu, un colis a été préparé par le Centre Communal d'Action Sociale. Merci à tous de l'accueil que vous avez réservé aux bénévoles qui vous l'ont apporté. Le décor de Noël, réalisé très artisanalement par le comité d'animation et les conseillers municipaux disponibles a été apprécié par tous. Les pompiers ont effectué un nombre de sorties important dans le secteur, voire au-delà de la limite qui leur est confiée. La tournée des calendriers a eu lieu. L'école a été assurée avec toutes les mesures sanitaires mises en place. L'atelier municipal est maintenant terminé et permettra à nos équipes de travailler dans de meilleures conditions tant au niveau matériel que sanitaire. Les associations habituellement très dynamiques ont dû se mettre en sommeil dans l'attente d'une reprise.

Pour 2021 le plus gros projet est la transformation de la poste en Maison France Service. Notre commune a été retenue par la Préfecture. Il reste encore beaucoup de travail pour en effectuer la mise en place: achat du bâtiment, travaux nécessaires et indispensables (y compris une rampe d'accès pour handicapés, obligatoire pour être dans les normes). Un recrutement sera nécessaire pour en assurer le fonctionnement. Une équipe municipale aidée des services du département et de la Sous-Préfecture préparent l'organisation du chantier ainsi que la transition pendant les travaux. Le plafond de la sacristie nécessite quelques réfections qui seront réalisées. Le cimetière devra quant à lui être agrandi.

L'ancien captage d'eau potable du «Couret 1» n'était plus en service à cause d'une rupture de canalisation. Celle-ci a été détectée et réparée. Ce captage pourra ainsi fonctionner à nouveau dès l'accord de l'Agence Régionale de la Santé.

Très bonne année 2021 pour tous et surtout une bonne santé.

Daniel MAÎTRE





2020 is over but the economic and health contexts remain the same. We must continue our efforts whilst waiting for a vaccination which may enable us to return to a normal life.

Because the over-seventies' Christmas meal was cancelled, a hamper was distributed by the "Centre Communal d'Action Sociale". I thank you for the warm welcome given to the volunteers who gave up their time to distribute the hampers. The Christmas decorations, put up by the Events Committee and some councillors, were well appreciated. The fire service of Lussac les Eglises has had a good number of callouts in the Département as well as some beyond their normal area too. The sale of 2021 calendars was done with all sanitary precautions taken. Our school has remained open under strict sanitary measures. Local "Associations", normally very busy, have had to stop their activities. The Commune's new workshop is now finished and will enable our team of municipal workers to have better working conditions.

For 2021, our main project will be the re-purposing of the post office building into a "Maison France Services" (where various public services e.g. post office, job centre, insurance and tax services, are provided under one roof). Our Commune was selected by the Prefecture for this project. Much work remains to be done in order to set it up, including: purchase of the building, essential modification and renovation work including an access ramp for disabled people as required by law, recruitment of staff to run the various services. A municipal team, along with some Départemental and sub-Prefecture services, are preparing the project and will manage the transition stage during the building works. Also, in the church, the ceiling of the sacristy needs repairing. The cemetery is going to be enlarged.

The old potable-water borehole at "Couret 1", which was no longer in use owing to broken pipes, has been repaired and will return to full function as soon as the Regional Health Agency authorises it.

I wish you all a very good year and, especially, good health.

Daniel MAÎTRE

Vos élus

Permanences:

À partir du mois de février, le maire et ses adjoints vous recevront sur rendez-vous les jours suivants :

Lundi matin: Daniel MAÎTRE

Mardi matin: Nathalie GENIN

Mercredi matin: Daniel ROC

Jedi matin: Dominique GRANDSAGNE

Vendredi matin: Jean-Luc MAUDUIT

Mairie de Lussac-les-Églises

3, avenue François de Bourdelle

87 360 Lussac-les-Églises

tél 05 55 68 21 10

fax 05 55 60 14 66

mairie.lussac.les.eglises@orange.fr

www.lussac-les-eglises.fr

Formation des élus:

Depuis le 1er janvier 2016, tous les élus bénéficient de 20 heures de DIF (Droit Individuel à la Formation) par année complète de mandat. C'est une véritable opportunité que plusieurs de vos élus ont saisie pour développer leurs connaissances et leurs compétences. L'IEPP, organisme de formation agréé pour les élus a été chargé des deux sessions pour les communes de Lussac-les-Église et Saint-Martin-le-Mault. Deux formateurs sont donc intervenus dans la salle polyvalente de Saint-Martin-le-Mault.

Delphine BARRETT, Nathalie GENIN et Élisabeth SACRÉ ont assisté à la session sur «Le rôle et le statut de l' élu», les 30 novembre et 1er décembre 2020. Delphine BARRETT, Nathalie GENIN et Dominique GRANDSAGNE participaient à la session sur «Budget et finances locales», les 10 et 11 novembre 2020.

État civil

Décès:

Le 26 septembre 2020, Bernard MARCELIN, 90 ans, à Châteauroux.

Le 19 octobre 2020, Germaine AUDIER Vve MARCHADIER, 89 ans à Saint-Sulpice-les-Feuilles.

Le 28 décembre 2020, Ginette BARANGER, 85 ans, à Magnac-Laval.

Le 1er janvier 2021, Simone DUCOS Vve ROSE, 92 ans, à Magnac-Laval.

Le 06 janvier 2021, Pâquerette BARRIER Vve PEIGNOT, 94 ans à Versailles (Yvelines).

Collecte des encombrants

Dates des collectes des encombrants sur la commune de Lussac-les-Églises pour l'année 2021:

15 mars

1^{er} juin

06 octobre

15 décembre

Communauté
de Communes



Haut Limousin
en Marche

Vie de la Commune

Panneau d'affichage:

Où que vous soyez, restez connectés avec votre village. Dorénavant vous pouvez avoir accès aux informations du panneau lumineux de la commune depuis votre téléphone.

Si vous souhaitez bénéficier gratuitement de l'application CentoLive, contactez les services de la Mairie.



La Presse en a parlé

LUSSAC-LES-ÉGLISES ■ Au revoir 2020. La commune de Lussac-les-Églises, privée elle aussi de toutes ses manifestations habituelles, n'a pas négligé ses décorations de fin d'année. Le comité d'animations



BEL ATTELAGE. Un spectaculaire traineau place Fleur.

s'est appliqué à rendre le bourg très accueillant en exposant des chefs d'œuvre en l'honneur de Noël. Devant la «Maison», il faut s'attarder un moment pour admirer l'attelage du Noël Père réalisé avec créativité artistique par les bénévoles locaux. Partout dans Lussac, c'est beau et ça brille... ■

Le Populaire du Centre, 2 janvier 2021



Le Coin des associations

Familles Rurales

L'association Familles Rurales Vallée de la Benaize vous présente leurs vœux.

L'association est en sommeil pour le moment, mais dès que la situation sera redevenue meilleure elle reprendra toutes ses activités.

Corinne MAUDUIT

Le **Club du bonheur** pense toujours à ses adhérents du Club qui ne se sont pas revus depuis le mois de mars 2020, tout ayant été annulé. En attendant des jours meilleurs, le Club souhaite à toutes et à tous une année 2021 meilleure que celle qui vient de s'écouler ainsi qu'une bonne santé à chacun. Et il souhaite que la situation s'améliore et que les activités reprennent afin de se retrouver pour des moments conviviaux.

Yolande NIBAUDEAU

Centre-Bourg

Depuis plusieurs années, la commune de Lussac-les-Églises a entamé une réflexion sur l'aménagement du centre bourg et sur la façon de le rendre plus attractif. Elle a fait appel au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). C'est un organisme départemental dont les services gratuits assurent des missions d'intérêt public. Il a pour objectif de promouvoir les qualités architecturales, urbaines et paysagères des communes dans le respect des caractéristiques du territoire local.

Une première réunion, le 1er octobre 2020, à la salle polyvalente s'est tenue en présence d'une équipe du CAUE, d'élus et d'habitants. Il s'agissait de définir les attentes des Lussacois. Une restitution des travaux du CAUE a eu lieu le 18 décembre 2020.

Il a été mis en avant le fait que le bourg s'organise autour de la place centrale et de ses commerçants d'où l'intérêt d'en faire un lieu attractif et facile d'accès. L'accent a également été mis sur l'importance de se référer au Lussac d'hier. Comparer les ambiances urbaines d'hier et d'aujourd'hui pourrait nous être d'une grande utilité pour redonner vie à notre village. Ainsi au début du XX^e siècle, la présence de végétaux dans le bourg était bien plus importante qu'aujourd'hui, dimensionnés à la taille des maisons, ils jalonnaient toutes nos rues.

Un travail de réflexion va suivre...

Ambiance d'hier et d'aujourd'hui...



Carte postale du premier quart du XX^e siècle: Place de la Fontaine. De gauche à droite: confection-tailleur - épicerie Faroudja Béal - Hôtel des Voyageurs



Avant la prochaine parution de la Gazette Lussacoise, vous pouvez faire parvenir à la rédaction les informations que vous auriez sur l'histoire des bâtiments, commerces individus présents sur cette nouvelle carte postale datant du début du XX^e siècle: notrevillage.lussac@gmail.com

INVESTISSEMENTS TRAVAUX RÉALISÉS EN 2020

Atelier communal :

Dépenses : 442 969.17 € TTC

Subvention CTD* : Plafond 105 000.00 €

Subvention DETR** : 25% : 92 314.75.00 €

Emprunt : 200 000.00 €.

Marché à procédure adaptée divisé en 12 lots.

Les travaux ont été réalisés par les entreprises suivantes : VIABILISER.Com/MASSY TP, BOURCHARD, MARTINET, MARCHE BOIS, VILLEMONTTEIL, MESMIN, ROY Sylvain et TDE ELECTRICITE. La maîtrise d'œuvre a été assurée par le cabinet d'architecte PAUGNAT Hervé.

Les travaux ont débuté le 14 octobre 2019 pour se terminer le 16 novembre 2020.

Voirie communale classée :

Dépenses part communale (Lot n°2- Renforcement de chaussée) : 10 543.92 TTC.

Travaux de revêtement (enduit bicouche) sur la voie communale de Roussine VC n°17 (desserte du village à partir de la RD 912).

Subvention CTD* Part communale : 4 393.30 €

Dépenses part communauté de communes (Lot n°1- Assainissement pluvial) : 40 902.20 TTC

Travaux de dérasement d'accotements et de curage de fossés sur les voies communales de la Rivaille VC18-1 (de la RD 912 à la RD88 Ab), VC18-2 (de la RD 88Ab à la limite de Saint Léger-Ponceau de Murat) et la voie communale du Lattier-Murat VC 22-2 (de la sortie du Lattier à la limite avec Saint Léger)

Enfouissement de réseaux de télécommunications- Bourg Bas pour sécurisation du réseau

Dépenses : 12 010.61 € TTC

Emprunt : 6 000.00 €

Extinction de l'Eclairage public

Dépenses : 13 612.51 TTC

Dotation de la Réserve Parlementaire : 5 558.00 €

Subvention CTD* : 1 083.88 €

Eclairage supplémentaire au Stade du Piquet

Dépenses : 25 587.67 € TTC

Subvention du fonds électrification rurale (Département) : 5 900.00 €

Subvention SEHV*** : 9 595.38 €

Emprunt : 6 000.00 €

Travaux en régie (réalisés par les agents communaux) :

Lotissement de la Côte du Moulin : Aménagement de la plate-forme de l'éco-point

Atelier Communal : Aménagement de la plate-forme de l'éco-point, raccordement des eaux usées, et pluviales, alimentation en eau potable, création de mobilier pour le rangement des pièces et outils ainsi qu'une aire de retournement devant le local.

CTD : Aide du département, DETR** : Aide de l'Etat, SEHV*** : Syndicat d'électrification de la Haute-Vienne*





**Délégation Départementale
de la Haute-Vienne**

Pôle Santé publique et environnementale
24 rue Donzelot - CS 13108
87031 LIMOGES CEDEX

LE CONTROLE SANITAIRE

Le contrôle sanitaire des eaux de consommation est assuré par l'Agence Régionale de Santé en application du Code de la Santé Publique. Ce document présente une synthèse des contrôles effectués pour certains paramètres. Les résultats complets sont des documents publics que vous pouvez consulter en mairie.

RECOMMANDATIONS DE CONSOMMATION

La teneur en fluor des eaux distribuées en Haute-Vienne étant inférieure à 0,5 mg/l, il est recommandé, pour la prévention de la carie dentaire chez l'enfant, d'effectuer des apports complémentaires de fluor par l'utilisation de sel de cuisine fluoré ou de comprimés de fluor (après avis médical).

Lorsque la saveur ou la couleur de l'eau présente un aspect inhabituel, ne la consommez pas et signalez-le au distributeur de l'eau.

Ne consommez pas une eau qui a stagné dans les canalisations. En effet la corrosion de ces canalisations peut se traduire dans l'eau, après seulement quelques heures de stagnation, par des concentrations excessives en métaux comme le fer (rouille, eau colorée...), le cuivre (mauvais goûts, taches bleues sur les sanitaires...) ou le plomb (risque de saturnisme...). Employez cette eau pour des usages tels que vaisselle, douche... Vous pourrez ensuite utiliser l'eau qui n'a pas stagné pour tout usage alimentaire et si vous le souhaitez la conserver dans des récipients propres et fermés au réfrigérateur pendant 24 heures.

Ces mesures s'imposent particulièrement si votre branchement ou vos canalisations intérieures sont en plomb et si votre eau est très peu minéralisée, très peu calcaire et agressive pour les canalisations (voir résultats de dureté et de conductivité ci-contre). Dans ce cas et dans l'attente du remplacement de ces canalisations en plomb, il est vivement conseillé, pour les femmes enceintes et les enfants de ne pas consommer cette eau (utiliser des eaux embouteillées pour la boisson et la préparation des aliments).

Pour tous renseignements

Votre distributeur d'eau

COMMUNE DE LUSSAC-LES-EGLISES

Tel. 05/55/68/21/10

L'eau que vous consommez...

Nom du réseau de distribution : LUSSAC-LES-EGLISES
Gestionnaire du réseau : COMMUNE DE LUSSAC-LES-EGLISES
Exploitant du réseau : COMMUNE DE LUSSAC-LES-EGLISES

Les installations contrôlées qui alimentent ce réseau sont :

Station de production : LE COURET CHLORATION

...Quelle qualité en 2018 2019 ?

Qualité bactériologique

| Conformité aux limites de qualité <i>(un dépassement des limites peut entraîner un risque pour la santé)</i> | Conformité aux références de qualité <i>(le dépassement des références témoigne du dysfonctionnement des Installations)</i> |
|---|--|
| Nombre de contrôles : 12 | Nombre de contrôles : 11 |
| % de conformité : 100 % | % de conformité : 100 % |

Qualité physico-chimique

| Dureté <i>Une eau dure est une eau calcaire</i> | pH <i>Un pH inférieur à 7 caractérise une eau acide (minimum autorisé pH 6,5 et maximum pH 9,0)</i> |
|--|---|
| <i>Cette eau est très peu calcaire et agressive pour les canalisations</i> | |
| Nombre de mesures : 4 | Nombre de mesures : 12 |
| Valeur moyenne : 5,1 °F | Valeur minimale atteinte : 6,4 |
| | % de conformité : 83 % |
| Nitrates <i>(maximum autorisé 50 mg/L)</i> | Conductivité <i>Une conductivité inférieure à 200 µS/cm caractérise une eau très peu minéralisée</i> |
| Nombre de mesures : 4 | Nombre de mesures : 12 |
| Valeur moyenne : 16 mg/L | Valeur minimale atteinte : 160 µS/cm |
| Valeur maximale atteinte : 19 mg/L | % de conformité : 17 % |
| % de conformité : 100 % | |

Pesticides

(Pour la plupart des pesticides la concentration doit être inférieure à 0,1 µg/L)

| | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Nombre de prélèvements : 6 | Nombre de mesures : 314 |
| Valeur maximale atteinte : 0,32 µg/L | Nombre de mesures non conformes : 6 |

Radon

La référence de qualité pour le radon est de 100 Bq/L.

| | |
|-------------------------------|---------------------------|
| Nb. de prélèvements radon : 2 | Valeur moyenne : 107 Bq/L |
|-------------------------------|---------------------------|

Conclusion sanitaire

Eau de bonne qualité bactériologique.

En fonction des conditions de mélange, eau pouvant être très peu calcaire favorisant la corrosion des canalisations et pouvant conduire à des teneurs excessives en métaux (fer, cuivre voire plomb). Présence de pesticides (ESA et OXA Méta-zachlore) à des concentrations supérieures à 0,1 µg/L. Ces teneurs néanmoins inférieures à la valeur sanitaire maximale (240 µg/L) établies par l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire) ne justifient pas de restriction d'usage, selon les instructions du Ministère de la Santé.

A noter la présence naturelle de radon faisant l'objet d'un suivi renforcé. Les valeurs mesurées, bien que légèrement supérieures à la norme, ne nécessitent pas de mesure immédiate. La collectivité doit toutefois examiner la faisabilité d'actions de réduction des teneurs observées.

ASSAT

Pour répondre aux besoins réguliers ou ponctuels des particuliers, des collectivités et des entreprises, l'ASSAT propose ses services de mise à disposition de personnel sur la commune pour :

- Ménage, repassage, aide aux courses, aide à la cuisine...
- Entretien espaces verts (tonte, jardinage, bêchage, débroussaillage...)
- Soins aux animaux
- Petits travaux de bricolage
- Manœuvre en bâtiment, en manutention
- Nettoyage de locaux

L'El de la Gartempe quant à elle, propose ses interventions avec matériel ainsi qu'un devis gratuit concernant :

- Entretien espaces verts (tonte, débroussaillage, taille de haies, taille d'arbres...)
- Petits travaux de bricolage et de maçonnerie
- Pose de clôture
- Nettoyage haute pression
- Déménagement, débarras

Pour plus d'informations :

05 55 76 13 40

ou 07 78 05 13 06

assat87@orange.fr

Du lundi au vendredi,

09h-12h et 13h30-17h30.



La Mission Locale Rurale

La Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne assure une mission de service public pour l'autonomie et l'insertion des jeunes de moins de 26 ans sur la zone rurale du département. Elle propose un accompagnement global et personnalisé. La permanence de la Mission Locale Rurale la plus proche se tient à la Mairie de Saint-Sulpice-les-Feuilles le 1^{er} et 3^e jeudi après-midi du mois.

Pour tout renseignement et prise de rendez-vous : 05 55 68 87 54



FDGDON Haute-Vienne devient **FREDON Haute-Vienne**. Votre collectivité adhère à FREDON Haute-Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire, FREDON Nouvelle-Aquitaine, reconnu par l'État pour la mise en place et le suivi des plans de lutte.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec trois axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes pouvant engendrer des nuisances. Elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et l'accompagnement technique et administratif.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons) mise à disposition de cages pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,
- Information et lutte sur les bio-agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux).
- Vente de matériel de piégeage et d'EPI (Équipement de protection individuel).

Cette année encore, en fonction de vos besoins, des actions collectives seront organisées par la FREDON Haute-Vienne dans la commune.

Concernant la régulation des populations de ragondins, une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute Vienne au 05 55 04 64 06.



Christel GOUTIERAS

Technicienne
Animatrice du programme Espèces Exotiques Envahissantes
Co Animatrice de l'Observatoire des PEE
Chargée des luttes collectives

✉ Christel.goutieras@fdgdon87.fr

☎ 05 55 04 64 06

📍 13 Rue Auguste Comte

CS 92092
87070 LIMOGES

L'ADIL 87

Un service public d'information sur le logement :

adil 87 **05 55 10 89 89**
28 avenue de la Libération - 87000 LIMOGES

Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30
www.adil87.org

L'École

Malgré la crise sanitaire, cette année encore la cantine s'est parée de jolies décorations pour Noël.

Les enfants de l'école ont dégusté leur repas de fêtes sur des tables décorées avec le traditionnel dessert de Noël confectionné par le boulanger, Paolo HENRIQUES. Le repas s'est déroulé dans la joie pour le plaisir de tous.

D. GRANDSAGNE



CCAS

Habituellement, le repas de fin d'année qui réunissait les personnes âgées de plus de 70 ans n'a pu avoir lieu en raison des circonstances actuelles. Les membres du CCAS ont donc décidé d'offrir à tous un colis. Les dames du CCAS et des bénévoles ont confectionné des sacs pour contenir des denrées achetées chez les commerçants de notre commune.

En espérant que ces colis auront plu à tous, les membres du CCAS vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021.

Martine ROUBY

...et de son côté, la commune n'a pas oublié les plus jeunes. Les enfants de 0 à 15 ans ont reçu un livre et un sac de papillotes.

Comité de rédaction :

Nathalie GENIN
Delphine BARRETT
Daniel MAÎTRE

Conception graphique :

Éphrem HUREL

